

Résultat consultation :

Société	LOT 1 HT	LOT 2 HT	LOT 1 TTC	LOT 2 TTC	Observations
DPC	55 782.34€		67 164.06€		Pas de prise en compte du lot 2
BORGEAUD	50 137.22€	21 050.10€	60 479.95€	25 402.57	

La commission a proposé d'attribuer le lot 1 à la société BORGEAUD pour un montant de 60 479,95 € TTC.

Adopté à la majorité
Une abstention : M. MIALHE
3 votes contre : Mme PEROT – MM RIEU et RICHARD

BUDGET 2017 – MISE EN PLACE PROCEDURE « PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX »

Dans le cadre de la liquidation de la société BATI SP attributaire du lot N° 1 gros œuvre pour la construction du pôle culturel, la somme de 245 000 euros avait été bloquée par engagement de dépense dans l'opération correspondante dans l'hypothèse où la commune serait condamnée à régler, par le tribunal administratif, ces situations de travaux. Par rapport aux mémoires en défense présentés par notre avocat, cette somme a été revue à la baisse, déduction faite de l'avance forfaitaire versée à l'entreprise en début de chantier, soit une somme de 180 000 euros.

A la demande de notre percepteur, il convient :

- D'autoriser cette dépense sur les exercices comptables 2017 – 2018
- De procéder aux écritures comptables correspondantes
- D'affecter cette somme au compte 15111 recettes investissement « provisions pour litiges », écriture d'ordre non budgétaire
- D'affecter cette somme au 6875 dépenses de fonctionnement « dotations pour provisions pour risques et charges »-

Adopté à l'unanimité

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES COURS D'EAU DU GARD – ADHESION DE COMMUNES

Il convient de se prononcer sur l'adhésion des communes de Fons, Montignargues, la Rouvière et Saint Bauzely ; Le comité syndical du 7.11.2016 s'étant déjà prononcé favorablement sur cette intégration.

Adopté l'unanimité

PROPOSITION TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal réitère sa position prise le 15 décembre 2016 et se prononce contre le transfert à la communauté de commune la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme.

Adopté à l'unanimité

Jacques DEMANSE